

naires que l'état des affaires exigera. Cette résolution était subordonnée à l'avis des états des provinces (1).

Arch. de la Haye : *Dépesches ordinaires*, t. II, fol. 84.

2161. — *Anvers*, 31 décembre 1579. Instruction des états généraux pour les receveurs chargés de la levée des droits de convoi sur l'entrée et la sortie des marchandises dans les différentes provinces.

Arch. de la Haye : *Dépesches ordinaires*, t. II, fol. 88.

2162. — *Anvers*, 1^{er} janvier 1580. Lettre des états généraux à leurs députés à Cologne par laquelle ils les rappellent à Anvers, à l'exception du seigneur de Rummen et du docteur Albada, tout espoir de parvenir à la paix avec le roi d'Espagne étant évanoui.

Recueil de la négociation de la paix traitée à Cologne, etc., p. 365. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 262 v^o.

2163. — *Anvers*, 2 janvier 1580. Lettre des états généraux au seigneur d'Èvre (Adrien de Bailleul), gouverneur de Landrecies et conseiller de guerre près le prince d'Épinoy. Ils ont vu, dans sa lettre du 19 décembre (n^o 2144), la bonne et sincère affection qu'il porte à la patrie et à l'avancement de la cause commune. Ils l'en remercient, et le requièrent de persévérer en cette bonne volonté, qu'ils ne manqueront pas de reconnaître. Ils l'ont continué en l'état de conseiller de guerre, au traitement de huit florins par jour : en cette qualité, il assistera de conseil et avis monseigneur le prince d'Épinoy. Ils espèrent qu'il ne prendra que de bonne part qu'ils aient remis à la discrétion du prince de se servir des chevaux qu'il avait commencé de lever.

Arch. de la Haye : *Dépesches ordinaires*, t. II, fol. 95 v^o.

(1) Voir au 9 juin 1580.

2164. — *Anvers, 2 janvier 1580.* Lettre des états généraux au prince d'Épinoy. Ils lui envoient une lettre qu'ils écrivent au seigneur d'Èvre, « pour son plus grand contentement. » Ils le supplient de vouloir se conformer au contenu de cette lettre, et de « tenir continuellement le seigneur d'Èvre en la » meilleure dévotion que faire se pourra. » Ils ont continué ledit seigneur en l'état de conseiller de guerre près de lui, au traitement de 240 florins par mois. Les avis qu'ils reçoivent des desseins de l'ennemi sur Saint-Amand et les lieux voisins les engagent à le supplier d'avoir l'œil au guet « et diligenter pour » les divertir, si faire se peut. »

Arch. du royaume: *États généraux*, t. III, fol. 41. —
Arch. de la Haye: *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 95.

2165. — *Château de Tournay, 2 janvier 1580.* Lettre du prince d'Épinoy aux états généraux. Demande de secours.

Documents historiques inédits, etc., II, 49. — Arch. de la Haye: *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 96.

2166. — *Anvers, 3 janvier 1580.* Lettre des états généraux au seigneur de Rummen et au docteur Albada. Après les « avoir » bien affectueusement remerciés de leurs bons devoirs et » signalez services durant la négociation de paix, » ils les requièrent bien instamment de vouloir continuer ladite négociation suivant leur résolution dernière, et tenir toute bonne correspondance avec le comte de Schwartzenberg, jusqu'à ce qu'ils envoient à l'Empereur quelques personnages, pour lui rendre un compte particulier de l'état de leurs affaires, à la justification et excuse du pays, et lui « démontrer la bonne volonté, » affection et singulier désir qu'ilz ont à une bonne, assurée » et ferme paix. »

Recueil de la négociation de la paix traitée à Cologne, etc., p. 569. — Arch. de la Haye: *reg. Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 264.

2167. — *Anvers, 3 janvier 1580.* Lettre des états généraux au duc d'Arschot. S'ils avaient les moyens « de deument re-

» cognoistre ses bons debvoirs et signalez services, » ils ne voudraient manquer de s'acquitter envers lui, à son plus grand contentement : les misères et calamités de la guerre ne le leur permettant pas, ils le remercient bien humblement « de tous » les bénéfices que la patrie a receu de luy, » et le prie de revenir à Anvers, aussitôt qu'il le pourra, afin de les assister « de son bon advis et prudent conseil. »

Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 264, et *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 171 v°.

2168. — *Sans date (Anvers, 4 janvier 1580)*. État en brief, exhibé par monseigneur le prince d'Orange à messeigneurs les états généraux, de tous traitements tant de Son Altesse, Excellence, chefs et officiers du camp, tant de la cavalerie, infanterie, train de l'artillerie et des vivres, postes, commissaires, que autrement. (Titre textuel.)

Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 116.

2169. — *Anvers, 4 janvier 1580*. État des gens de guerre présentement en service, exhibé par le prince d'Orange aux états généraux.

Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 98.

2170. — *Anvers, 4 janvier 1580*. Recueil exhibé par monseigneur le prince d'Orange, suivant la réquisition que messeigneurs les états généraux lui ont faite sur la répartition des gens de guerre que chacune province aura à payer, suivant les quotes dont a été entre lesdits états communiqué : le tout, sous correction desdits seigneurs. (Titre textuel.)

Bibl. roy. : MS. 16123-16131, fol. 86. — Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 111.

2171. — *Sans date (.. janvier 1580)*. Recueil du nombre des gens, tant à cheval qu'à pied, étant au service des états généraux de ces pays, répartis par chacune province. (Titre

textuel.) Les compagnies d'infanterie sont au nombre de deux cent vingt-cinq, comprenant 52,986 têtes, dont la solde est de fl. 595,100. La cavalerie comprend 4,750 chevaux, qui coûtent fl. 124,900. Total, fl. 518,000.

Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 165.

2172. — *Sans date* (.. janvier 1580). État étant trouvé nécessaire pour le maintiènement des affaires publiques, et pour tenir bon ordre et discipline entre les gens de guerre, lequel est dressé entièrement selon celui envoyé aux provinces par l'assemblée tenue en Anvers. (Titre textuel.) Cet état de dépenses, dont le chiffre est de fl. 148,792, ne comprend point les pionniers, chevaux limoniers, artillerie, vivres, postes, espions, messagers, commissaires, ambassadeurs, munitions de guerre, ni les traitements de l'archiduc, du prince d'Orange et des autres généraux de l'armée, ni les gages du conseil d'État, du collège des députés des états et autres semblables.

Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 157 v^o.

2173. — *Anvers*, 6 janvier 1580. Lettre des états généraux au conseil en Frise. Par sa lettre du 8 décembre, (n^o 2135), ils ont appris les menées de l'ennemi en Frise, lesquelles sont secondées d'un grand nombre de malveillants. Afin d'y parer, l'expédient qu'ils trouvent le plus convenable est que le conseil s'assure de tous ceux qu'il sait tenir correspondance avec l'ennemi, « procédant néanmoins par telle » modestie et tempérance que leur nombre, en lieu d'estre » diminué, ne soit accru et augmenté. » La meilleure manière serait « de les faire retirer, avec attermination de temps, » et en leur laissant suivre leurs biens, si leurs comportements » ainsi le méritent. »

Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 157.

2174. — *Anvers*, 6 janvier 1580. Lettre des états généraux au comte de Rennenberg. Ils lui envoient copie de ce qu'ils

écrivent au conseil de Frise et le prient de s'y conformer, les avertissant, en toutes occurrences, de l'état des affaires en son gouvernement. Ils l'informent que, le mardi et le mercredi précédents, les troupes wallonnes ayant été en Flandre se sont présentées devant Tournay, et que, le jeudi, elles se sont retirées vers Mortagne et Saint-Amand. Vingt-cinq ou vingt-six enseignes d'infanterie et sept cornettes de chevaux s'acheminent vers ce quartier, de la part des états.

Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 157 v°.

2175. — *Château de Tournay, 6 janvier 1580.* Lettre du prince d'Épinoy aux états généraux. Il a perdu les places de Mortagne et de Saint-Amand, faute d'avoir été secouru.

Documents historiques inédits, etc., II, 50. — Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 96 v°.

2176. — *Anvers, 8 janvier 1580.* Lettre des états généraux au prince d'Épinoy. Ils ont reçu ses lettres du 2 et du 6, (n^{os} 2165 et 2175). Ils ont appris, avec un regret indicible, la perte de Mortagne, de Saint-Amand et de sa maison d'Antoing. Ils ont fait hâter la marche du secours qu'ils lui envoient de Flandre, et en préparent un nouveau de vingt-huit ou vingt-neuf compagnies d'infanterie et six cents chevaux, avec l'espoir d'y joindre quelques cornettes de « pistolliers. » Ils espèrent qu'à l'aide de ces secours, il pourra rompre les desseins de l'ennemi et conserver la ville qu'il tient (1).

Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 97.

2177. — *Anvers, 8 janvier 1580.* Lettre des états généraux au baron d'Inchy (2). Ils ont vu, par sa lettre du 2 décembre,

(1) Tournay.

(2) On lit, dans le procès-verbal du 8 janvier 1580 : « Sont arrêtées les lettres que s'escripvent à monsieur le baron d'Inchy,..... bien entendu » que la minute demeurera secrète jusques à ce qu'aultrement serat ordonné. »

(n° 2119), ce qu'il a traité avec le seigneur de la Ferté. Ils s'en remettent à son jugement de la nécessité où il allègue qu'il s'est trouvé de faire cet arrangement. Ils attendent de son « expérience, preudhommie et prévoyance » qu'il agira si bien que les Espagnols ni leurs adhérents ne puissent s'en prévaloir, et qu'il se conduira au surplus « au plus grand bien et » avantage des provinces assemblées à Anvers. » Ils l'informent qu'un grand nombre d'infanterie et de cavalerie marche au secours du prince d'Épinoy. Ils espèrent, par l'assemblée tenue à Anvers, avoir « tellement remédié en leurs affaires, » que divisions et partialitez n'y trouveront plus de lieu, et » que les contributions et moyens que les pays ont pour faire » une bonne guerre seront apportez et remis en une commune bourse. »

Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 94,
et reg. France, 1579-1585, fol. 48.

2178. — *Anvers, 9 janvier 1580.* Remontrance du prince d'Orange aux états généraux. Après leur avoir rappelé ses précédentes remontrances, il met sous leurs yeux le tableau des dangers qui menacent le pays, s'il n'y est pourvu par des mesures promptes et énergiques. Il propose : 1° qu'un collège supérieur soit établi, qui ait pouvoir de disposer sur les affaires de la guerre et des finances dans toutes les provinces; qu'on avise à la forme selon laquelle ceux qui exercent des charges et offices prêteront serment et aux termes dont on usera dans tous les actes qui concernent la souveraineté; 3° qu'on s'occupe du choix des chefs à employer par les états, et des avantages à leur faire; 4° qu'on forme un corps d'armée de 4,000 chevaux, 12,000 hommes de pied et 1,200 pionniers, avec l'artillerie et les équipages nécessaires.

Correspondance de Guillaume le Taciturne, etc., IV,
196. — Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*,
t. II, fol. 141 v°.

2179. — *Anvers, 9 janvier 1580.* Résolution des états géné-

raux portant que « les députez des provinces qui, après le » recès des aultres, demeureront en la ville d'Anvers, beson- » gneront, jointement avecq Son Altèze, Excellence et con- » seil d'Etat, sur les occurrences qui se pourroient présenter, » en rattendant le retour desdicts députez. » Cette résolution est fondée sur ce que les députés des provinces ayant comparu en l'assemblée générale durant deux mois environ, pour entendre à ce qui concerne le gouvernement du pays et le redressement général des affaires, n'étant suffisamment autorisés, ont trouvé convenir de prendre recez vers leurs provinces, et que, durant leur absence, il convient que « la forme et ma- » nière de besoigner ne soit assoupie, affin d'éviter toute » confusion, mesmes effacer l'opinion que le peuple pourroit » avoir de la séparation d'aulcunes provinces.

Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 171.

2180. — *Cologne, 10 janvier 1580.* Lettre écrite aux états généraux par leurs députés à Cologne. Depuis l'arrivée à Anvers des sieurs de Meetkerke et Vander Mylen, ils attendent quelque résolution des états « plus approchante à » l'intention du roy. » D'après la lettre de l'Empereur du 18 décembre (n° 2141), il semble que, moyennant un changement convenable de leur part, S. M. I. donne encore espérance de la paix. Les députés les prient donc « sérieusement » et très-instamment de se vouloir délibérer et résoudre in- » continent, si jusques ores ilz ne l'ont fait, pour parvenir » à la paix tant requise, et selon qu'eux-mêmes cognoissent » la nécessité, bien, repos et tranquillité des povres pays et » affligez inhabitans d'iceulx le requérir. »

Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, fol. 267^{vo}.

2181. — *Cologne, 10 janvier 1580.* Lettre du duc d'Ar- schot au conseiller d'état Leoninus. Puisque l'Empereur donne encore quelque espoir de la paix, il conviendrait que les états hâtassent leur résolution. « Aulcuns de nous ont eu adver-

» tence de gens aiant esté présens à l'assemblée générale des
 » estatz que la résolution qui auroit esté prinse ne seroit du
 » tout conforme à ce que le sieur de Melroy nous a apporté
 » par escript; signamment endroict le poinct de la religion
 » prétendue réformée, de tant que, combien qu'il auroit esté
 » dict de debvoir solliciter l'exercice d'icelle tant qu'il seroit
 » possible, pour contenter ceulx de ladicte religion, néant-
 » moins qu'en général les députez des provinces auroient
 » esté d'opinion et seroit esté résolu que ce debvroit estre par
 » forme de requeste seulement, non par condition ny pour
 » y persister jusques à ce que par faulte dudict exercice rom-
 » pre la paix et continuer la guerre, ains plustost se contenter
 » de la liberté offerte et jà permise au faict de ladicte reli-
 » gion, saulf seulement ceulx d'Anvers en Brabant et Gand
 » en Flandres..... » Il désire savoir ce qu'il en est.

Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 268.

2182. — *Anvers, 11 janvier 1580.* Lettre des états généraux au seigneur de Villers (Josse de Zoete), gouverneur et chef des gens de guerre à Bouchain. La perte de Mortagne et de Saint-Amand les engage à le prier bien instamment de maintenir ses soldats « en tous meilleurs devoirs que faire se pourrat, » en les assurant qu'ils ne manqueront « de les bien satisfaire et soldoyer selon l'exigence de leurs mérites. »

Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 97 vo.

2185. — *Anvers, 11 janvier 1580.* Instruction, par manière de mémorial, à donner aux députés qui sont obligés, faute de pouvoir, de se rendre près de leurs principaux et colléges, pour leur proposer ce qui, dans la dernière assemblée des états généraux tenue dans la ville d'Anvers, a été, de l'avis de Son Altesse et de Son Excellence, concerté pour le maintien de la cause commune, et obtenir d'eux et rapporter une bonne et prompte résolution. (Trad. littérale.) Cette in-

struction, très-étendue, traite principalement des contributions qu'il avait été jugé nécessaire de lever pour le soutien de la guerre, et qui comprenaient les droits de convoi et les licentes, les impôts généraux sur la consommation et un centième denier. On y voit que le projet en avait été formé par le prince d'Orange, assisté du seigneur de Sainte-Aldegonde et d'autres députés des états généraux.

Arch. de la Haye : *Dépesches ordinaires*, t. II, fol. 149.

2184. — *Cologne, 13 janvier 1580.* Lettre écrite à l'Empereur par les députés des états généraux. Ils ont reçu, le 8 janvier, sa lettre du 18 décembre (n° 2141), et l'ont transmise aux états. Avant qu'ils aient pu y répondre, il leur en est parvenu une des états qui renferme leur déclaration absolue sur les négociations. Les députés s'abstiennent de reproduire le contenu de celle-ci, en ayant remis copie, ainsi que de leur instruction secrète, au comte de Schwartzenberg, qui les fera parvenir à S. M. En lui annonçant leur départ, ils la remercient de l'affection paternelle qu'elle a témoignée aux Pays-Bas, et la prie de leur continuer son bienveillant intérêt, jusqu'à ce qu'ils se réconcilient avec le sérénissime roi catholique, leur prince et seigneur naturel (*usque quo cum serenissimo rege catholico principe et domino nostro naturali reconciliemur*).

Recueil de la négociation de la paix traitée à Cologne, etc., p. 370. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, fol. 270.

2185. — *Anvers, 13 janvier 1580.* Articles conçus par monseigneur le prince d'Orange et les députés de messieurs les états généraux, sur lesquels, sous le bon plaisir des provinces, on pourrait traiter avec monseigneur le duc d'Anjou. (Titre textuel.) Ces articles sont au nombre de vingt-sept. Nous n'en donnons pas l'énumération, parce qu'on les retrouvera, sauf quelques modifications qu'y introduisirent les provinces,

dans les articles définitifs arrêtés par les états généraux le 11 août.

Arch. de la Haye : reg. *France, depeschen*, 1579-1583, fol. 49.

2186. — *Anvers, 15 janvier 1580.* Lettre des états généraux aux états des provinces unies. Les députés envoyés par les provinces à leur assemblée, n'ayant pas été munis des pouvoirs suffisants pour résoudre sur ce qui concerne le gouvernement général du pays et la levée des contributions, ainsi qu'ils l'ont été à l'égard de la négociation de Cologne, ont dû prendre reces pour aller demander l'intention de leurs principaux sur ces deux points. Les états généraux prient les provinces de les envoyer le plus tôt possible, avec leur résolution.

Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 148 v°.

2187. — *Anvers, 15 janvier 1580.* Lettre des états généraux aux quatre membres de Flandre. Les députés envoyés par les quatre membres à Anvers retournent auprès d'eux. Les états généraux les prient d'ajouter foi et créance à ce qu'ils leur rapporteront, et de les renvoyer bientôt, munis de leur résolution sur les différents points qui concernent le bien du pays.

Arch. d'Ypres.

2188. — *Cologne, 15 janvier 1580.* Lettre écrite aux états généraux par leurs députés. Ils ont reçu la lettre des états du 1^{er} janvier (n° 2162). Ils ont délivré au comte de Schwarztzenberg copie de leur instruction secrète, « combien qu'à la vérité ilz sont bien marris que la négociation n'a peu avoir »
 « meilleure fin. » Ils envoient copie de la réponse qu'ils ont faite à l'Empereur (n° 2184). Le seigneur de Rummen et le docteur Albada se régleront selon les ordres des états, « et »
 « feront tout ce qui sera de leur devoir et en leur pouvoir »
 « avecq toute fidélité. » Les députés se plaignent d'être sans

argent : ce qui les empêchera, et principalement le duc d'Arshot, de quitter Cologne.

Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 269.

2189. — *Cologne, 15 janvier 1580.* Lettre du duc d'Arshot aux états généraux. Il a reçu leur lettre du 3 (n° 2167). Il les remercie bien affectueusement de leurs honnêtes offres, espérant que l'effet y sera conforme. Il est bien marri que les négociations n'aient pas abouti à une bonne et assurée paix : il a fait, de sa part, pour y parvenir, tout ce qui a été en son pouvoir, ainsi qu'ils l'auront appris des sieurs de Meetkercke et Vander Mylen. Si en cela et en d'autres choses il leur a fait service, il ne se sent encore moins disposé à s'employer pour eux et pour la patrie, si on lui en donne les moyens. Quant à retourner vers eux, cela ne lui est pas possible, faute d'argent : c'est pourquoi il les prie de lui faire payer au moins une partie de ce qui lui est dû.

Arch. de la Haye : *Dépesches ordinaires*, t. II, fol. 175.

2190. — *Utrecht, 15 janvier 1580.* Lettre de Jean de Warcke (Vander Warcke), pensionnaire d'Anvers, aux états généraux. Le 2, il a représenté à ceux de l'Union (d'Utrecht) les trois points dont les états lui ont donné la charge ; savoir : le placard de la monnaie, les convois et les arrêts faits sur les biens de plusieurs marchands d'Anvers. Malgré toutes ses instances, il n'a su, jusqu'à ce moment, avoir aucune réponse : ce qui a fait que lesdits marchands ont été contraints d'entrer avec eux en communication pour vérifier que les marchandises détenues ont été dûment payées et déclarées.

Arch. de la Haye : *Dépesches ordinaires*, t. II, fol. 172.

2191. — *Anvers, 18 janvier 1580.* Lettre des états généraux aux quatre membres de Flandre, sur les difficultés qu'ils

faisaient de payer les cinq enseignes de gens de pied, sous le colonel Souhay, qui étaient logées dans leur province.

Arch. du royaume: *Dépêches des rebelles*, t. III, fol. 25.

2192. — *Anvers, 21 janvier 1580.* Lettre des états généraux aux échevins de Bruxelles, pour les prier d'accélérer la décision d'un procès que le capitaine Fremin soutenait devant eux contre l'abbesse de Cortenberg.

Arch. du royaume: *Dépêches des rebelles*, t. III, fol. 25.

2193. — *Du lieu accoutumé (Augsbourg), 21 janvier 1580.* Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). « Le duc de Terranova se tient icy tout » coy, sans sortir la maison. Cejourd'huy il despesche un » propre courrier vers l'Espagne, par lequel il a aussy escript » un petit mot au secrétaire de S. M. d'Ennètières. » On parle d'une ligue de S. M. Catholique avec plusieurs potentats. D'autre part, on tient pour certain que S. M. emportera la succession du royaume de Portugal. On parle derechef beaucoup de la levée du duc Casimir, et l'on écrit de Strasbourg, en date du 8 janvier, que lui et ses adhérents mèneront en France treize mille chevaux et quatre régiments de gens de pied, « disans que le duc d'Alençon, Navarre, Condé et plusieurs aultres ne veulent pas plus longuement endurer le » gouvernement des Italiens, et que aussi ils veulent destituer le roy à présent, le disans non pas estre qualifié pour » gouverner, et qu'on mettra le duc d'Alençon en possession..... »

Arch. d'Ypres.

2194. — *Anvers, 24 janvier 1580.* Lettres des états généraux aux états de Zélande et aux quatre membres de Flandre. A la deuxième assemblée des états généraux, on a traité avec le comte de Hardick et les autres envoyés des reîtres, pour leur donner satisfaction et, d'une part, les licencier, de l'autre les conserver en service (*ende eensdeels aff te dancken, eens-*

deels in dienste te behouden). Comme on n'a pu obtenir des marchands aucuns deniers sur hypothèque des droits de convoi et de licentes, malgré toutes les instances que leur a faites le prince d'Orange, on a été forcé de répartir la somme de cent mille florins sur les provinces, à fournir par elles, au moyen du produit desdits droits de convoi et licentes, et c'est là une des principales affaires que ledit prince se propose de traiter avec l'assemblée d'Utrecht, ayant à cette fin fait partir avant-hier d'Anvers pour cette ville le comte de Hardick et les autres envoyés des reîtres, en chargeant les états généraux de faire en sorte de payer les dépenses faites par eux dans les auberges où ils ont séjourné cinq mois. Les états manquant des ressources nécessaires pour cela, ils prient les états de Zélande et les quatre membres de Flandre de leur envoyer, les premiers la moitié, et les autres le tiers de la somme à laquelle ils sont taxés dans la répartition des cent mille florins.

Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 174.

2195. — *Anvers, 25 janvier 1580.* Lettre des états généraux au sieur Jean de Rademaeker, marchand, à Londres. Ils le prient de leur faire le plaisir de montrer à la reine d'Angleterre les bijoux qui lui ont été donnés en gage et envoyés de leur part. Ils lui remettent les clefs des coffres où ces bijoux sont renfermés. Si la reine, après les avoir vus, désirait qu'ils lui fussent délivrés, il obtempérerait à ce désir, sous récépissé, signé de la main de ladite reine, au pied des inventaires.

Arch. de la Haye : *reg. Angleterre*, 1576-1580, fol. 175.

2196. — *Anvers, 25 janvier 1580.* Lettre des états généraux à M. de Walsingham, pour le prévenir de la commission donnée à Rademaeker. Il résulte de cette lettre que la reine avait témoigné le désir « d'avoir inspection des bijoux et bagues à elle oppignorez. »

Arch. de la Haye : *reg. Angleterre*, 1576-1580, fol. 174.

2197. — *Anvers, 26 janvier 1580.* Lettre des états généraux à la reine d'Angleterre. Ne pouvant encore, à leur grand regret, lui envoyer le personnage qu'ils lui ont annoncé, pour résider auprès d'elle, à cause qu'ils voudraient le charger de lui faire rapport de l'état de leurs affaires, et que celles-ci sont remises à la première entrevue des provinces unies, le 20 février, ils ont voulu au moins qu'elle pût prendre inspection des joyaux qui lui ont été donnés en gage, et ils ont chargé le sieur de Rademaecker de les lui montrer.

Arch. de la Haye : reg. *Angleterre*, 1576-1580, fol. 176.

2198. — *Anvers, 27 janvier 1580.* Lettre des états généraux aux quatre membres de Flandre. Ils les requièrent de fournir, en toute célérité, leur contingent dans certaine somme qui a été répartie sur les provinces pour le paiement de quelques cornettes de reîtres qu'il a été jugé à propos de reprendre au service de la généralité.

Arch. de la Haye, *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 175

2199. — *Du lieu accoutumé (Augsbourg), 4 février 1580.* Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). Nouvelles diverses d'Espagne et d'Italie. « Le duc de Terranova est encoires icy, sans qu'on puisse riens entendre de son partement, faisant icy bonne chère, retiré en sa maison où qu'il a prins logis. » On ne parle plus guère de la levée du duc Casimir. Si les provinces des Pays-Bas voulaient s'entr'accorder, elles n'auraient plus rien à craindre du côté de l'Allemagne; « mais, si l'on se voudroit attacher au duc d'Allenchon, le prendre pour gouverneur ou protecteur, certes l'on se trouvera par delà pis que oncques, à ce que je puis entendre de graves et bien scavans personnages..... »

Arch. d'Ypres.

2200. — *Anvers, 5 février 1580.* Lettre des états généraux aux états de Zélande. Le gouverneur de Bruxelles, Vanden Tynpel, leur a écrit, pour leur représenter le grand service

qu'il a rendu à la patrie par la prise de Nivelles, et les dépenses qu'il a dû faire ainsi que les obligations qu'il a dû contracter envers ses soldats pour cette entreprise; il les a suppliés de le rembourser de ces dépenses et de l'aider à remplir ses engagements. Ils ont trouvé cette réclamation juste. Étant destitués de tous moyens, ils ont cru devoir disposer de trois mille florins sur la caisse du receveur des droits de convoi et des moyens généraux en Zélande. Ils espèrent que les états de cette province ne le trouveront pas mauvais.

Arch. du royaume : *Dépêches des rebelles*, t. III, fol. 53.

2201. — *Anvers, 7 février 1580.* Lettre des états généraux au prince d'Orange, touchant le paiement de ce qui était dû à Aernt Beltgens, hôte à l'enseigne de Hambourg, à Anvers, chez lequel avaient logé le comte de Hardick et les autres députés des reîtres.

Arch. du royaume : *Dépêches des rebelles*, t. III, fol. 59.

2202. — *Londres, 15 février 1580.* Lettre de Jean Rademaeker aux états généraux. Il a reçu, le 6, leur lettre du 25 janvier, avec celles pour la reine et M. de Walsingham, les clefs des coffres et les inventaires. Il n'a pu encore voir M. de Walsingham, qui est malade. Il a remis au secrétaire Wilson la lettre pour la reine. Il voudrait être délivré de la charge que les états lui ont donnée, car il n'a point la capacité requise pour cela; d'ailleurs il n'est pas né sujet des Pays-Bas, sa patrie étant Aix-la-Chapelle. Il expose différentes difficultés qui pourraient survenir dans l'accomplissement de sa commission, et demande des instructions précises.

Arch. de la Haye : reg. *Angleterre, 1576-1580.*

2203. — *Cologne, 15 février 1580.* Lettre de Bernard de Mérode (seigneur de Rummen) et d'Aggeus Albada aux états généraux. Ils ne leur ont pas écrit auparavant, parce qu'ils n'avaient rien d'intéressant à leur mander. Ils ont plusieurs fois visité le comte de Schwartzenberg, afin de savoir s'il

n'avait reçu réponse de l'Empereur sur la dernière résolution des états; chaque fois il leur a répondu « qu'il n'avoit encore rien entendu. » Avant-hier ayant été avertis qu'il étoit arrivé un courrier de la cour impériale, ils sont allés deux fois chez lui, sans pouvoir obtenir audience, ce qui leur fait penser « qu'ilz ont peu d'envie de vouloir davantage négocier pour la paix. » A l'appui de cette opinion, ils citent la présence, dans les quartiers de Juliers et de Cologne, des deux régiments allemands de Fronsperg et de Pollweiler et d'un régiment frison, sous la charge de Robles, qui est aux environs d'Aix. L'abbé de Sainte-Gertrude est parti hier de Cologne pour Maestricht, accompagné de plusieurs capitaines et soldats espagnols; on présume qu'il ira à Louvain, afin d'être plus près de Bruxelles, où l'on dit qu'il a grande correspondance. « L'on at icy, par le commandement du ducq de Terranova et sollicitation d'aulecuns des nostres, imprimé le protocoll intitulé: *Relatio ad S. Caes. Majestatem eorum quae per Suae Majestatis commissariis in negotio pacificationis Belgicae Coloniae acta sunt, anno 1579, è germanico in latinum sermonem traducta.* Ceste relation est tellement faicte que par icelle ses autheurs donnent plus que assez à cognoistre leur affection envers Voz Seigneuries, pour icelles, ensemble voz députez, charger et rendre odieux et envieux à tout le monde. Il s'y trouve aussy au mesme prothocoll deux escriptz lesquelz ne sont point esté communiqués à nous, par lesquelz ledict ducq de Terranova tasche à se justifier le mieulx qu'il peult. » Mérode et Albada auraient désiré envoyer aux états un exemplaire de ce protocole, afin que, dans la lettre qu'ils écriront à l'Empereur, ils puissent répondre aux faux arguments qu'il contient; mais ils n'ont pu en avoir aucun, le comte de Schwartzenberg en ayant défendu la promulgation; seulement ils l'ont « veu une fois fort secrètement, sans avoir eu loisir de le copier. »

2204. — *Du lieu accoutumé (Augsbourg)*, 15 février 1580. Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). Il leur rappelle une lettre du 11. Nouvelles diverses d'Espagne et d'Italie. De Milan on écrit, le 26 janvier, que le seigneur Gabriel Serbelloni et son frère l'évêque de Cassano sont morts dans la même semaine. Arrivée à Gênes de la *capitanea galera* du prince Doria avec 400,000 écus dont une partie est destinée à la guerre de Flandre. Nouvelles de France. A Rome on a reçu des lettres de Milan du 14 février annonçant que le gouverneur de cet État doit retourner en Espagne, et qu'il sera remplacé par le duc de Terranova.

Arch. d'Ypres.

2205. — *Anvers*, 16 février 1580. Lettre des états généraux aux états de Groningue et des Ommelandes, touchant le payement, qu'ils ont assigné sur la caisse du receveur des moyens généraux en leur quartier, d'une somme de 465 florins due à Matthieu Van Cotthem.

Arch. du royaume: *Dépêches des rebelles*, t. III, fol. 76.

2206. — *Anvers*, 21 février 1580. Lettres des états généraux aux états de Flandre, de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Groningue et Ommelandes, de Frise. Ils leur envoient copie des lettres qu'ils ont reçues, le 20, de leurs députés restés à Cologne, et où ils verront les efforts que font leurs ennemis pour les envelopper de tous côtés. Ils espèrent que ces états leur prêteront une assistance énergique dans l'exécution des mesures qui seront jugées nécessaires afin de résister à ces entreprises.

Arch. du royaume: *Dépêches des rebelles*, t. III, fol. 86.

2207. — *Du lieu accoutumé (Augsbourg)*, 22 février 1580. Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). Nouvelles diverses d'Espagne, d'Italie, de Constantinople.

Arch. d'Ypres.

2208. — *Anvers, 27 février 1580.* Lettre des états généraux au magistrat de Bruxelles. Quelques bien-aimés à la cause commune leur ont représenté la nécessité de fortifier la ville de Nivelles contre les entreprises de l'ennemi, en mettant en avant l'idée de faire enlever et vendre le plomb de l'église de Sainte-Gertrude, pour appliquer le produit de cette vente à ladite fortification, à charge par l'acheteur de faire à ses frais couvrir d'ardoises ladite église. Afin d'être mieux informés là-dessus, et notamment de la valeur du plomb dont il s'agit, ils envoient à Nivelles Jean Van Eeckhove, lequel est très-entendu en ces sortes de choses. Ils prient le magistrat d'y envoyer aussi un de ses suppôts, pour seconder Van Eeckhove dans l'accomplissement de sa commission.

Arch. du royaume: *Dépêches des rebelles*, t. III, fol. 93.

2209. — *Middelbourg, dernier février 1580.* Lettre des états de Zélande aux états généraux. Ils trouvent que les états généraux dépêchent sur leur caisse beaucoup d'ordonnances de paiement qui excèdent le produit des moyens généraux de leur quartier: ce qui est aussi au préjudice de l'autorité de Son Excellence (le prince d'Orange) et du collège des députés étant auprès d'elle, auxquels seuls il appartient d'ordonnancer et distribuer les deniers de la cause commune. Ils ont déjà écrit à ce sujet à Son Excellence et à ceux de l'union d'Utrecht (*die van der naerdere unie*). Ils préviennent également les états généraux qu'ils ne pourront plus satisfaire à aucune assignation ou ordonnance qui viendrait de leur part, jusqu'à ce que celles que Son Excellence a données aient été acquittées.

Arch. de la Haye: *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 176.

2210. — *Arnhem, 5 mars 1580.* Lettre écrite aux états généraux par Marcus Hanegreef. Il leur rend compte de ce qu'il a fait pour l'exécution de sa commission (dont l'objet n'est pas indiqué dans sa lettre), d'abord le 27 février, à Harderwyck,

auprès du comte Jean de Nassau, gouverneur du duché de Gueldre, ensuite auprès du conseil de Gueldre, à Arnhem.

Arch. du royaume : *Dépêches des rebelles*, t. III, fol. 120.

2211. — *Anvers, 6 mars 1580.* Réponse des états généraux à la lettre du sieur Rademaecker du 15 février (n° 2202). Ils le requièrent instamment d'accomplir la charge qu'ils lui ont donnée, l'assurant qu'ils le reconnaîtront à l'occasion. Quant aux doutes qu'il leur soumet, ils l'invitent à suivre ponctuellement l'instruction qu'ils lui ont transmise, et en conséquence à ne se dégarnir des bijoux, en tout ou en partie, sans un récépissé de la main même de la reine.

Arch. de la Haye : reg. *Angleterre*, 1576-1580, fol. 226.

2212. — *Château de Tournay, 8 mars 1580.* Lettre du prince d'Épinoy aux états généraux. Il a emporté les châteaux de Wez, de Merlain, de Hollain et de Templeuve, qu'il a rasés, excepté le château de Wez; ces succès ont ranimé ses troupes. Les mécontents ont abandonné Mortagne, après y avoir mis le feu.

Documents historiques inédits, etc., II, 74.

2213. — *Du lieu accoutumé (Augsbourg), 21 mars 1580.* Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). Nouvelles diverses d'Italie, d'Espagne, de France et d'Allemagne. On écrit de Rome, le 2 mars : « Jeudi passé » est retourné icy le cardinal Farnez, après avoir parlé à madame la duchesse de Parme, et avecq luy quant et quant le jeune prince Eduardus de Parme. La susdicte dame duchesse prendra son chemin vers Loraine et Bourgongne, mais s'arrestera quelques jours à Parme et Plaisance. Ceulx de l'Aquila l'ont furnie de xx mille escus pour son voiage, et à Thurin doit-elle recepvoir aultres xx mille. Elle mène pour sa garde cent chevaux et cincquante haliebardiens, quelques lictières et grand nombre de chariotz et mouletz.

» Elle doit arriver à Liège en dedans trois semaines, et celle
 » part attendre la résolution de S. M. » — Dans un post-
 scriptum, le correspondant fait observer aux états qu'il n'a
 encore rien reçu d'eux, quoiqu'il en soit à la quatrième année
 de son service; il les prie de le payer au moins des deux pre-
 mières années.

Arch. d'Ypres.

2214. — *Appingadam*, 4 avril 1580 (1). Lettre des états
 des Ommelandes aux états généraux, pour les prier d'ad-
 mettre dans leur assemblée Johan Rengers tho Helm et Schelt-
 wolde Hovelinck, qu'ils ont commis à cet effet.

Arch. de la Haye: *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 181.

2215. — *Anvers*, 7 avril 1580. Lettre de l'archiduc Ma-
 thias au prince d'Épinoy, gouverneur de Tournay et du Tour-
 naisis, par laquelle il le requiert de faire assembler les états
 du Tournaisis, pour qu'ils prennent au plus tôt résolution sur
 les points « jadis conçus » à Anvers, et l'envoient avec leurs
 députés pour le 15 avril.

Reg. des états du Tournaisis de 1572 à 1589, fol. 300.

2216. — *Anvers*, 11 avril 1580. Lettre des états généraux
 aux états d'Overyssel, sur le refus qu'ils, faisaient de payer au
 marchand Mathias Kertz une somme de 677 fl. 11 sols, assi-
 gnée sur la caisse du receveur des moyens généraux dans leur
 province. — Ils leur annoncent, en post-scriptum, que, le
 9 avril, le colonel Vanden Tynpel et le colonel Stuart ont pris
 la ville de Malines, non sans effusion de sang d'un côté et de
 l'autre (*nyet sonder bloetstorten ter eenrer ende ander zyden*).

Arch. du royaume: *Dépêches des rebelles*, t. III, fol. 168.

(1) Cette lettre fut présentée aux états généraux seulement le 18 mai.